

FICHE PRODUIT

Date : 22/03/24

Bac central en polypropylène pour chariot Morgan



RÉF.	COND.	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ↓ ↓ ↓
07119001/P	1	0.685	44 x 26,5 x 11

ECO BOX



PRODUIT PSV

Produit réalisé en partie avec des composants en plastique certifiés PSV - Plastica Seconda Vita : la première marque, italienne et européenne, de certification environnementale de produit qui garantit et rend plus facilement identifiables les biens obtenus à partir de matières plastiques de recyclage.



PRODUIT ECO-RESPONSABLE

Produit fabriqué avec des matériaux recyclables en fin de vie et vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Bac central en polypropylène pour Morgan. S'accroche sur les montants du chariot sans vis. Bac amovible.

Produit de haute qualité : résistant aux chocs, à utilisation fréquente et aux basses températures, léger et non toxique.

Pour organiser efficacement les outils et les produits de nettoyage, permettant ainsi un accès rapide et pratique pendant les tâches de ménage.

Grâce à sa conception modulaire, le bac central en polypropylène peut être facilement intégré à différents chariots MORGAN, offrant ainsi une solution polyvalente pour diverses applications de nettoyage.

APPLICATIONS

Pour maintenir un environnement de travail propre et organisé dans les établissements commerciaux, industriels

COMPOSITION

Copolymère de polypropylène

DÉCLINAISONS

Réf. 07119001/P : Bac latéral bleu

Réf. 07119001/U : Bac latéral gris

SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

FICHE PRODUIT

Date : 22/03/24

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».